

ASSEMBLEE, GENERALE - ANNÉE 2005

COLLECTIF FRATERNITE SALONAISE

Le 19 juin 2006
Salle Saint François
A Salon de Provence

Etaient présents : M. CORTESI, M. MAS, M. PALETTI, M. CORTESI Claude, M. BARRAL, Mme ROUSSELET, Mme MISSEMER, M. BELMONTE, M. et Mme LAHOUE, Mine FALETTA, Melle VIUDES, M. FERRAT, M. MITRIDATI, Mme LEFLOCH, M. HERRSCHER, Mme QUAGLIA, M. LARGUIER, Mme DELAINE.

Etaient excusés : M. DARDALHON

Accueil des invités par M. PALETTI et M. CORTESI. L'Assemblée Générale commence à 18h20.

Rapport moral du Président

M. PALETTI – Problème de domiciliation par rapport au compte en banque. Depuis la dernière Assemblée Générale, Nous avons interpellé le député qui posé la question au Ministre. Affaire à suivre. En attendant, il faut travailler petit à petit tous les facteurs d' exclusion.

La difficulté principale reste le logement.

Ça construit mais c'est cher et inabordable.

Nous continuons notre action avec des projets, notamment deux chantiers d'insertions.

Nous remercions St Vincent de Paul pour leur soutien et à toute l'assemblée. Le soutien de la population est très important (120 bénévoles).

C. CORTESI – Ces chiffres vont vous donner une impression de déjà entendu car cette Assemblée Générale est proche de la dernière mais cela est nécessaire et nous permet de rattraper le retard et d'être en accord avec la loi (pour les associations subventionnées au-delà de 150 000 € de fonds publics)

Lecture du rapport d'activité par M. CORTESI

Ils soulignent qu'ils accueillent un public différent aujourd'hui. Il s'agit pour la plupart de personnes salariées, mais qui connaissent d'autres types de problèmes.

Notamment des difficultés pour ouvrir un compte bancaire quand on n'a pas d'adresse. Cette revendication a été relayée par une fédération qui a diffusé le mouvement dans tout le pays.

Rapport financier et rapport du commissaire au compte

Présentation du rapport financier de M. PANSIER qui précise que le montant de trésorerie correspond en partie à des subventions courant sur l'année 2006.

Intervention du Commissaire aux Comptes, M. LARGUIER, qui nous présente son rapport et certifie réguliers et sincères les comptes présentés par M.PANSIER.

Il liste ensuite les conventions réglementées qu'il a contrôlées.

VOTE DES DIFFERENTS RAPPORTS

Rapport moral du directeur : adopté à l'unanimité *Rapport d'activité du*

directeur : adopté à l'unanimité

Rapport financier de l'exercice : adopté à l'unanimité

Approbation des comptes et report à nouveau du résultat: adopté à l'unanimité

RENOUVELLEMENT DU BUREAU :

Président Antoine PALETTI.

Vice-président Sabine ROUSSELET

Trésorier Camille MAS

Trésorier adjoint Charles DARDALHON

Secrétaire Géraldine VERVISCH

Voté séparément et adopté à l'unanimité.

Clôture de la séance 19h10.